



HAL
open science

Buridant Cl., "La substantivation de l'infinitif en français"(2009)

Sophie Prévost

► **To cite this version:**

Sophie Prévost. Buridant Cl., "La substantivation de l'infinitif en français"(2009). 2010, 5 p. halshs-00665187

HAL Id: halshs-00665187

<https://shs.hal.science/halshs-00665187>

Submitted on 1 Feb 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Claude Buridant. — *La substantivation de l'infinitif en français : étude historique*. Paris, Honoré Champion, 2008, 374 p.

L'ouvrage de Claude Buridant (375 pages) est organisé diachroniquement. Après une introduction conséquente de 34 pages, il consacre une longue partie (133 pages) à l'ancien français. Il envisage ensuite le moyen français et la période de la Renaissance (55 pages), puis, brièvement (7 pages), le français classique, avant d'aborder plus longuement la période du XVII^e siècle au français moderne. L'ouvrage s'achève par une brève conclusion, une bibliographie des œuvres consultées et des ouvrages linguistiques, et enfin un index.

Dans son introduction (« Paramètres définitionnels : l'infinitif dans l'ensemble du système verbal »), Cl. Buridant commence par souligner l'apport des travaux de G. Lazard, lequel a mis au jour le fait que la distinction entre noms et verbes est variable selon les langues, et qu'elle se situe dans des zones différentes (morphologie, syntaxe immédiate ou syntaxe propositionnelle). Il rappelle que l'exploration typologique et la prise en compte des langues « exotiques » a ouvert de nouvelles perspectives quant à cette question. Il existe ainsi des langues dans lesquelles la distinction entre noms et verbes est maximale, alors qu'elle est quasiment inexistante dans d'autres langues.

Cl. Buridant introduit ensuite les concepts de la psychomécanique du langage de G. Guillaume, qui vont servir de fond théorique à son étude, et plus spécifiquement la notion de chronogénèse, qui comprend trois chronothèses, dont celle du mode « in posse », dont relève l'infinitif (ainsi que les participes). L'auteur rappelle ensuite un certain nombre d'études antérieures, qui font toutes de l'infinitif une catégorie intermédiaire, ayant des propriétés verbales et nominales. Beaucoup soulignent aussi le fait que c'est un continuum qui s'étend entre les verbes prototypiques et les noms prototypiques, la nominalisation provoquant une objectivation du procès. Les langues romanes exploitent à des degrés divers les possibilités de ce continuum.

Cl. Buridant détermine ensuite plusieurs critères fondamentaux qui entrent en compte dans les différents fonctionnements. Il mentionne en particulier le fonctionnement comme apport ou support, le degré de virtualité, et enfin l'incidence, notion capitale pour l'infinitif dans les études de psychomécanique. Le positionnement de l'infinitif au regard de ce dernier critère est très particulier, dans la mesure où il présente une double incidence, externe et interne. L'ensemble est résumé dans un tableau (p. 24), qui sert de référence à l'étude. Y sont échelonnés sur deux vecteurs cinétiques les différentes possibilités d'emploi.

Cl. Buridant en vient ensuite plus spécifiquement au français, et au « destin remarquable » qu'y a connu l'infinitif, dans la mesure où toutes les possibilités ont été exploitées dans l'histoire du français. La substantivation de l'infinitif illustre en outre, comment, au cours de son histoire, le français s'est éloigné des autres langues romanes. Dès le début, le français a distingué des infinitifs essentiellement substantivés, et d'autres accidentellement substantivés, avec complémentation. L'évolution s'est faite sur des plans divers (disparition des formes toniques devant infinitif, disparition des compléments, tendance à la spécialisation catégorielle, ...), alors que d'autres langues romanes (italien et espagnol) continuent à exploiter la substantivation de l'infinitif avec complément, la souplesse étant restée bien plus grande qu'en français.

Cl. Buridant termine son introduction en présentant son corpus, constitué de relevés exhaustifs dans la Base de Français Médiéval et dans la Base Textuelle des Textes du Moyen Français, et de relevés partiels dans d'autres sources assez variées. La périodisation adoptée est délibérément traditionnelle, ce qui n'exclut nullement, comme le souligne l'auteur, les permanences et les continuités.

La première partie de l'ouvrage est consacrée à l'ancien français. Se référant aux travaux de F. Kerleroux, C. Buridant rappelle qu'une propriété fondamentale caractérise la substantivation de l'infinitif en ancien français, qui a disparu en français moderne. Il s'agit de

la possibilité de construire ses arguments selon deux modèles : celui de la complémentation prépositionnelle, propre aux substantifs (*A ce respont il que li porters dou raisnel n'appartenoit pas a l'ome se a la fame non, Queste del Saint Graal*), et celui de la complémentation directe, propre aux verbes (*totes eures il se penssa que le hasters son oirre torner porroita comun salu (Fet des Romains)*).

On peut, dès l'ancien français, distinguer deux types d'infinitifs substantivés : les « infinitifs essentiellement substantivés » et les « infinitifs accidentellement substantivés », partition qui va présider à l'organisation de la partie, la première section étant consacrée aux « infinitifs substantivés I ». Ceux-ci sont étudiés au regard de différents types de critères. Cl. Buridant envisage tout d'abord les critères morphosyntaxiques et le degré de substantivation ; il rappelle qu'il s'agit d'infinitifs ayant un statut pleinement nominal indépendant du verbe, admettant toutes les déterminations (emploi après préposition, derrière tous types d'article, construction avec épithète, détermination par l'article indéfini, complémentation nominale, emploi au pluriel). Un autre critère est celui de la traductabilité en latin médiéval. L'auteur envisage ensuite plus longuement les critères syntactico-sémantiques. Il rappelle que l'opposition entre « essentiellement » et « accidentellement » substantivés peut correspondre à la distinction que l'on peut faire entre l'acte d'une part, et le résultat ou l'objet d'autre part, distinction il est pas toujours facile à mettre en œuvre. Le dernier point de la section dévolue aux « infinitifs substantivés I » est consacré aux zones de l'« infinitif substantivé I ». L'auteur dresse la liste des premiers infinitifs substantivés (dès le latin) – *avoir, disner, savoir, manger, plaisir,* – qui ont pour caractéristique d'exprimer les modalités fondamentales d'existence *être* et *avoir*, ou les modalités de la zone modale de l'*être*, et de celle du *faire*.

Cl. Buridant envisage plusieurs verbes à l'aide d'exemples analysés : *penser, cuidier, puis vouloir, plaisir, pooir, devoir, estouvoir, loisir*. Il s'intéresse ensuite à une zone plus excentrée par rapport à cette zone centrale modale, dans laquelle se sont lexicalisés des infinitifs touchant des activités de base de la vie humaine et dont l'infinitif traduit le résultatif ; ainsi en est-il de *naistre, vivre, seoir, manoir, baisier, repentir*, mais non de *rire*, dont il conteste, pour cette époque, le caractère nominal (c'est *ris* qui est le substantif). Il rappelle que s'est engagé aussi un processus de lexicalisation pour les verbes dénotant les cinq sens (à côté des mots issus du latin : *veüe* et *ouïe*, ou créés en ancien français), parmi lesquels seul *toucher* se maintiendra jusqu'à nous. S'inspirant de son travail de 2000, Cl. Buridant propose un schéma, dont les cercles concentriques représentent les zones où s'est imposée la lexicalisation de l'infinitif.

Mais l'auteur reconnaît que, malgré les critères, il est souvent malaisé de déterminer l'appartenance de tel ou tel infinitif au plan nominal ou verbal. Certains sont clairement à la limite des deux plans. Il en est ainsi de *mangier*, « infinitif frontière, à la marche de l'infinitif substantivé I et de l'infinitif accidentellement substantivé », de même que *penser*, dont les emplois s'étalent du processus à son résultat.

Dans la seconde section, Cl. Buridant aborde les « infinitifs accidentellement substantivés non lexicalisés : Infinitif II », qui ont pour caractéristique majeure d'être facultatif et de pouvoir donc alterner avec les formes non substantivées. Contrairement à l'infinitif essentiellement substantivés, l'infinitif II n'admet que très rarement la pluralisation, mais il peut en revanche conserver les caractéristiques d'un procès, en particulier la caractérisation adverbiale et la rection de l'objet (*au comencier l'estor* : « au début de l'engagement »).

Sont ensuite envisagées les constructions favorisant l'infinitif en dépendance d'un syntagme verbal ou autre, et en premier lieu les constructions avec le *de* relationnel thématissant : *del paier n'est nule peürs*, avec possible alternance avec des formes substantivées (*mult li ressemble bien de façon et d'aller*, Renaut de Montauban). Cl. Buridant rappelle que la thématisation en « *de* + infinitif substantivé » s'opère dans un certain nombre de constructions privilégiées, parmi lesquelles « prédicat *estre de* + infinitif substantivé » (*Honte fu de l'escondire, Yvain*), « *estre neant de /n'i a neant de* » (*N'i a neant del eschaper*,

ni del ganchir ni del desfandre, Yvain), ainsi que les emplois exhortatifs du type « *ore du + infinitif* » (*or dou hasteir, Menestrel de Reims*), dont on peut rapprocher les emplois dits de narration.

Cl. Buridant envisage ensuite d'autres constructions verbales ou adjectivales, marquant en général une activité à entreprendre, une réaction,... régissant la préposition *de* ou *à*. : *soi appareiller de, soi atoner de, entendre a (ensi entendent au parler, Cligès), metre sa cure a, metre force a, penser de, soi aherdre a, (soi) tarder a, (soi) haster de* ...des tournures impersonnelles : *estre tart de, estre temps de, venir a : quant vint al fare, dunc le font gentement, Saint Alexis*) ; enfin, dernier cas envisagé de dépendance à l'égard d'un syntagme verbal ou autre, les constructions « *sanz point de + infinitif substantivé* » : *Au fourche vinrent sanz point de l'arester* (Huon de Bordeaux).

L'auteur s'attache ensuite aux différents cas d'infinitif substantivé non dépendant d'un syntagme précédent. Il envisage tout d'abord l'infinitif sujet, qui peut être pourvu ou non de l'article : *li atendes molt li grevoit / Ainz boens teisirs home en nut (Erec)*, puis l'infinitif comme prédicat nominal, comme complément déterminatif, comme complément de l'adjectif (*Auberon, au bien courre soies entalentieus, Jeu de St Nicolas, J. Bodel*) , comme objet et enfin en fonction circonstancielle, avec une large gamme d'emplois (temps, conséquence, but, manière...en relation avec les prépositions employées).

Est ensuite envisagé l'infinitif substantivé comme forme synthétique de reprise anaphorique dans un processus de thématization : *Et il se torne, et au torner que il fist, si l'orent perdu (Merlin)*, l'infinitif apparaissant comme un concurrent condensé des propositions temporelles d'aspect achevé, fréquentes dans le récit médiéval. Enfin, Cl. Buridant aborde l'emploi cataphorique des infinitifs accidentellement substantivés, dans lesquels l'infinitif substantivé constitue en lui-même le thème support d'un rhème, en particulier dans le cadre des proverbes, ou des titres.

Cl. Buridant conclut cette partie sur l'ancien français en réinsistant sur la variété des emplois, qui vont progressivement se perdre.

La seconde partie de l'ouvrage est naturellement consacrée à la période du moyen français et de la Renaissance, durant laquelle la substantivation de l'infinitif reste bien vivante, même si elle connaît des restrictions. S'appuyant sur le dépouillement systématique de quelques oeuvres majeures de la période, l'auteur rappelle tout d'abord les caractéristiques grammaticales : possibilité de la détermination et maintien des déterminations, c'est-à-dire des caractérisations du substantif, tout en gardant leurs caractéristiques verbales : *à l'ouvrir la chambre, le clerc vit l'armée (Cent nouvelles nouvelles)*. Dans un second temps, il envisage les infinitifs essentiellement substantivés, dont le noyau s'affermi : *coucher, lever, disner, manger, vouloir, pooir...* La troisième section est consacrée à la perpétuation des infinitifs substantivés dans leurs différents emplois : évocation du départ et de l'arrivée, ainsi que quelques constructions privilégiées, telles que « *Quand ce vient/vint à + infinitif* », « *se mettre à + infinitif* »... ; les autres emplois où se perpétue l'emploi des infinitifs substantivés sont celui de la reprise anaphorique et cataphorique d'un procès antérieur (*mais au lever que Saintré fist...*), et celui de l'emploi cataphorique ou absolu. Dans la quatrième section, Cl. Buridant considère les constructions verbales qui entraînent moins facilement la substantivation, en particulier les cas où apparaît un possible équivoque entre article défini et pronom personnel atone, la seconde interprétation étant désormais à privilégier, même si des cas restent difficiles à trancher : *Et pour ce que le raconter seroit longue chose, je m'en passeroi atant (Artois)*. L'émergence du gérondif, concurrent de certains emplois infinitifs, a aussi joué un rôle important. L'infinitif substantivé reste cependant une ressource stylistique majeure chez certains poètes (Machaut et Charles d'Orléans). Au XIV^e siècle apparaît une concurrence entre les formes nominalisées de l'infinitif et celles du participe passé, du fait de l'amouïssement du « r », qui se poursuivra au siècle suivant. La substantivation de l'infinitif n'en connaît pas moins un regain à cette époque, en raison de l'imitation du latin et du grec,

peut-être aussi de l'hébreu, ainsi que de l'italien. Son usage est recommandé par la Pléiade comme moyen d'enrichissement. Cl. Buridant étudie en détails les usages chez quelques auteurs selon les paramètres présentés en introduction de l'ouvrage : Scève, Rabelais, et les poètes de la Pléiade, Montaigne, ce dernier usant largement de la construction.

Cl. Buridant consacre ensuite (troisième partie), quelques pages au français classique, période qui voit se confirmer l'étiollement de l'infinitif substantivé. Il se maintient dans la zone de l'épistémique (*estre, naistre, mourir...*), dans celle du déontique (*vouloir, pouvoir...*) C'est à cette période que se met en place la concurrence entre *disner* et *disné*, qui se maintiendra en partie jusqu'au XIX^e. C'est aussi la période où les restrictions affectent la détermination, la pluralisation et les fonctions admises (désormais surtout sujet et complément direct).

Dans la quatrième partie, Cl. Buridant envisage l'évolution du français classique au français moderne. Les XVIII^e et XIX^e siècles correspondent à un emploi restreint en dehors du noyau affermi des infinitifs lexicalisés, avec disparition des phénomènes de rection verbale. En revanche les emplois circonstanciels se maintiennent : *un coup de vent nous prit au débouquer de la Delaware* (Chateaubriand). Le français contemporain correspond à une reviviscence de l'infinitif substantivé. Cl. Buridant rappelle la liste des infinitifs pleinement lexicalisés : *dîner, souper, lever, coucher...* même s'il convient de distinguer des degrés entre eux. L'emploi productif de l'infinitif substantivé n'a cependant pas complètement disparu, et il a même connu une revitalisation dans les années cinquante, en particulier chez les philosophes qui s'en servent pour exprimer certains concepts, mais aussi en psychologie, dans la publicité, ainsi que dans des usages techniques. Leurs caractéristiques sont nettes : genre masculin, absence de pluriel, à la différence de certains infinitifs nominalisés traditionnels, présence d'un déterminant, le plus souvent l'article défini ; sur le plan syntaxique seules les extensions du syntagme nominal sont acceptées, sur le plan sémantique la construction se caractérise par sa capacité d'abstraction. S'appuyant sur le travail de Kerleroux, Cl. Buridant passe en revue les domaines de productivité de la substantivation, en particulier ceux de la philosophie .

Une brève conclusion reprend les lignes majeures de l'évolution, insistant sur l'exploitation du pouvoir d'abstraction de la construction ainsi que de son caractère dynamique, dans les domaines techniques en particulier. Cl. Buridant termine en replaçant l'évolution dans une perspective typologique plus large, la tendance étant à la réduction de la polyvalence des formes au profit d'une catégorisation univoque.

L'étude de Claude Buridant est assurément d'une très grande richesse, à plusieurs égards. L'introduction pourra quelque peu dérouter ceux qui ne sont pas familiers de la psychomécanique de G. Guillaume, mais elle reste néanmoins tout à fait accessible. De plus, le cadre théorique, dans la suite de l'étude, passe au second plan derrière la multitude des exemples, traduits pour la plupart, largement commentés pour un nombre certain. On sent bien chez l'auteur la passion, non seulement pour la langue, abordée dans une double perspective philologique et linguistique, mais aussi pour les textes et leurs auteurs. Certains pourront regretter que le cadre théorique minutieusement décrit en introduction disparaisse finalement quelque peu sous le foisonnement des exemples. Il est cependant toujours possible de replacer le propos dans le cadre guillaumien, et cela laisse en revanche la possibilité d'avoir différentes lectures de cette étude. On regrettera simplement l'absence de quelques données chiffrées, qui auraient peut-être permis de mieux apprécier certaines évolutions. Cette légère réserve ne retire rien à la grande qualité de l'ouvrage, véritable mine pour qui s'intéresse à la complexe question de la substantivation de l'infinitif.

Sophie PREVOST